



Numéro 11 – le 10 août 2017

T+2: Quoi de neuf?



<https://climatekids.nasa.gov/>

Nous avons pris votre pouls et...

Il y a deux ans, les participants des marchés canadien et américain se sont demandés ce qui serait requis pour effectuer avec succès une transition vers le cycle de règlement T+2. En raison de la proximité entre les deux marchés nord-américains, ne pas respecter la date limite du 5 septembre 2017 n'était pas envisageable pour le Canada. L'ACMC a depuis annoncé des points de contrôle pour tester tout au long du processus la progression de la transition d'un cycle de règlement de trois jours vers un cycle de règlement de deux jours, pour enfin tester la capacité finale du marché et de ses participants à l'approche du jour J. En plus de discussions

individuelles et en comités, le personnel de l'ACMC s'est donné pour mission de compléter trois enquêtes professionnelles et de rassembler les [Documents de reconnaissance du projet T+2 \(DRP\)](#) des fournisseurs de services de l'industrie. De plus, la CDS et Fundserv, éléments centraux de l'industrie au Canada, ont également sondé leurs clients.

...testé le sentiment d'aise atteint et avons eu le feu vert!

En juin dernier, nous avons demandé à un représentant de chaque entreprise membre de l'ACMC de remplir l'enquête finale de l'ACMC sur la préparation du passage au cycle de règlement T+2 et les [résultats de l'enquête](#) (*disponible en anglais seulement*) sont concluants. Contrairement à la deuxième enquête qui rapportait qu'il y avait encore quelques sceptiques, l'enquête finale a démontré que 100 % de ceux-ci disent être maintenant à l'aise ou très à l'aise avec l'idée qu'eux-mêmes et leurs fournisseurs de services, leurs homologues ainsi que les autres participants du marché canadien effectueraient avec succès le passage aux transactions T+2 le 5 septembre 2017 ainsi qu'au cycle de règlement de deux jours le 7 septembre 2017. Le pourcentage de ceux se disant très à l'aise a augmenté en moyenne de 25 %, et ce, avant que Fundserv, CDS et d'autres résultats de l'ACMC soient entièrement comptabilisés. Entre le 9 et le 11 juin 2017, Fundserv et ses partenaires ont implanté avec succès la dernière série d'améliorations de la version 27 (v.27) du réseau et normes de données de Fundserv, une étape très importante pour T+2. Cependant, les tests « fictifs » de Fundserv pour tester T+2 dans l'environnement V.27 n'étaient pas encore complétés à ce moment-là. Ils le sont à présent et aucun problème n'a été signalé. De plus, en date du 30 juin 2017, la CDS avait reçu les réponses au DRP de tous les participants à qui elle avait demandé de remplir un formulaire. À présent, l'ACMC a reçu les DRP de tous les fournisseurs de services clés de l'industrie à travers le Canada.

Monter dans le train de la transition

Le comité directeur T+2 de l'ACMC a approuvé le [Plan de soutien transitionnel](#) (*disponible en anglais seulement*) de l'industrie pour compléter la planification de l'implantation par les bureaux de service et les autres fournisseurs de services (investissements, etc.). Afin de ne pas dupliquer ou compliquer la relation directe entre les participants de l'industrie et leurs clients, l'ACMC connectera les différents partis sur une base interprofessionnelle en organisant une téléconférence quotidienne et en partageant des mises à jour écrites par courriel ou via notre site Internet au <http://ccma-acmc.ca/en/resources/>. L'UST2 a mis en place une approche très semblable à la transition, avec Keith Evans, directeur général de l'ACMC, servant de lien entre les deux centres de commande.



<http://gif-finder.com/wp-content/uploads/2015/11/Ed-Harris-Thumbs-Up.gif>

Plus de progrès dans la réglementation du T+2

- ⊙ La période de consultation en réponse au [document de consultation avec orientation provisoire](#) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM): *Avis de consultation des ACVM : Adoption du cycle de règlement de deux jours pour les organismes de placement collectif classiques et Projet de Règlement modifiant le Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le Règlement 81-102) et projet de modification corrélative du Règlement 81-104 sur les fonds marché à terme (le Règlement 81-104)* s'est terminée le 26 juillet dernier. Deux réponses ont été reçues aux ACVM : l'une venant de l'[ACMC](#) et l'autre venant d'[Osler Hoskins](#).
- ⊙ CDS et TSX ont publié des communiqués au sujet de la solution pré-approuvée recommandant d'éviter les transactions le 5 septembre prochain, et CSE et Aequitas NEO ont fait la même.
- ⊙ Aux États-Unis, deux autres avis d'application de réglementation ont été publiés. Le 14 juillet, [l'Avis du NYSE sur les changements liés à T+2](#) (*disponible en anglais seulement*) annonce des changements de réglementations sur le NYSE, le NYSE MKT et le NYSE Arca, incluant une réduction du délai prescrit pour lequel les transactions en bourse seraient négociées en dividende détaché ou en droit détaché. Le 26 juillet, la *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) [a annoncé](#) (*disponible en anglais seulement*) les activités de valeurs mobilières des banques qu'elle réglemente, c'est-à-dire, les portefeuilles de titres et de négociation, les règlements de titres ainsi que le traitement offert aux banques pour les comptes de dépôt de titres et les comptes fiduciaires.
- ⊙ **Sans** affecter la transition vers T+2, les ACVM ont publié [l'Avis 24-316 du personnel des ACVM – Commentaires recueillis sur le Document de Consultation 24-402 des ACVM, Considérations réglementaires relatives à l'amélioration de la discipline en matière de règlement dans un cycle de règlement de deux jours](#). Il se conclut avec le cycle ayant commencé l'année dernière en résumant et en répondant aux réactions reçues sur le Document de Consultation des ACVM 24-402, se concentrant sur la période suivant l'implantation.

À faire

- Envoyer un courriel à [Barb Amsden](#) **aujourd'hui** avec tous les changements et ajouts à la liste des principaux contacts de l'ACMC pour T+2 ou si vous voulez confirmer qui sont le ou les contacts de votre entreprise.
- Ajoutez le site <http://ccma-acmc.ca/en/resources/> à vos favoris pour un accès rapide au plan de transition et aux dernières nouvelles.

Conseils

- **Testez** l'arbre décisionnel d'escalade ou de remontée de votre entreprise **maintenant** pour vérifier que vous pouvez bien rejoindre chacun de vos contacts afin d'éviter de réaliser trop tard qu'une relation importante de la chaîne est partie pour la fin de semaine de la fête du Travail!

Outils

- Consultez la dernière [FAQ](#) de l'ACMC de temps en temps pendant le mois pour les dernières nouvelles puisque le prochain bulletin sera publié seulement après le passage à T+2.
- La *International Swaps and Derivatives Association* (ISDA) a publié son [Protocole 2017 du cycle de règlement T+2 pour les dérivés sur actions négociés hors cote](#) (*disponible en anglais seulement*), une façon pour les homologues d'amender, si nécessaire, les conditions de certaines confirmations de transactions pour faire face au changement affectant les opérations passant d'un cycle de règlement T+3 à T+2 où les titres se trouvent aux États-Unis, au Canada, au Mexique ou au Pérou. Elle offre une documentation formulant les changements pour déplacer un paiement ou des dates de règlement pour être « deux jours de décision » après un « jour d'évaluation par référence ».

Nouvelles

- [Advisor.ca](#): Voici comment le règlement T+2 va bientôt affecter les investisseurs

À venir

- La transition!
- Les dernières modifications au Règlement 81-102 et au Règlement 81-104